



N'AVEZ-VOUS PAS HONTE !!!!

Monsieur Le Chef d'établissement

Les semaines et les mois se suivent et se ressemblent. De déception en déception, d'agacement en agacement. **Nous n'en pouvons plus !!!**

Malgré les difficultés laissées par vos prédécesseurs pour couler le navire et saborder la coque. Il est bien triste de constater que c'est bien **un capitaine** qui nous manque pour mener à bien notre navire.

Aucuns indicateurs ne vous font réagir ????

Depuis des mois ils sont pourtant bien présents.

N'avez-vous pas honte d'être à la tête d'un établissement qui n'a pas pu payer le carburant pour les véhicules d'extraction dernièrement.

N'avez-vous pas honte d'être à la tête d'un établissement privé de livraisons cantines frais pendant plusieurs semaines. Une vraie mise en danger de l'équilibre de nos détentions !!

N'avez-vous pas honte de tous ces effets d'annonce non tenue, travaux, projets, budget, ELSP, mise à l'honneur des personnels...

N'avez-vous pas honte d'avoir perdu l'adhésion de votre personnel notamment à cause de l'amateurisme de vos cheffes de détention !!! (Gestion des interventions, incapacité à la communication et à fédérer son personnel)

N'avez-vous pas honte de ne pas pouvoir gérer un planning de gradés pour le QB et positionner des officiers sur le posté de gradé posté QB !!!

Monsieur le Chef d'établissement sachez que FO Justice Le port et le personnel du CD le port sont quant à eux attachés à leur établissement, attachés à leur outil de travail et ne se laisseront pas partir à la dérive sans rien faire.

« Quand le navire doit sombrer, les rats sont les premiers à le quitter »

Fiodor Dostoïevski

Il n'est plus possible de laisser les commandes du navire aux cheffes de détention : manque de communication et de considération auprès du personnel, manque d'expérience. La gestion récente des premiers surveillants du QB est une aberration.
Votre réponse : pas de problème les officiers feront gradés !!!

FO JUSTICE RÉCLAME qu'un audit DAP soit commandé pour la révision urgente de l'organigramme du CD le Port. **Stop de faire plus avec moins !!!**

Les CAP se succèdent et toujours pas d'apport en effectif pour combler les départs, tous grades confondus : surveillant, premiers surveillants, officiers. Toujours pas d'apport pour combler les nouvelles missions et le projet ELSP

FO JUSTICE RÉCLAME le départ immédiat de la Cheffe de détention et de son adjointe. Le fiasco a assez duré : Mesdames la CAP officier/CSP est en cours : saisissez votre chance avant qu'il soit trop tard !

FO JUSTICE ATTIRE l'attention sur les problématiques d'ampleur à venir :

- Tension entre les détenus transférés de Mayotte et la population pénale Créole
- Règlement de compte en détention en lien avec les affaires extérieures
- L'effectif grandissant sur le QB (bientôt encore plus de cellule triplée : quelle honte pour un CD) / mauvais profil qui finissent au QH

FO JUSTICE S'INQUIÈTE grandement sur la capacité à gérer de vos cheffes face à des incidents d'ampleur. Trop de mascarade, de mensonge et d'incompétence depuis leur arrivée

- Départs à la retraite et réussite aux concours chez les gradés,
- Tension que vous générez sur la gestion RH des agents

Quand est-il de votre anticipation ?

FO JUSTICE sans pour autant se prétendre médecin s'interroge sur le traitement inégalitaire de votre politique RH. Il est tellement facile de contrôler un agent absent malgré des années de bon et loyaux services, malgré qu'il soit peu connu pour absentéisme. Ne voyez-vous pas leur ras le bol ?

L'Officier **Activité Travail, Farniente** a-t-elle été contrôlée après ses longs mois d'absence pour être tombé de sa chaise de bureau ?

La Directrice de Détention a-t-elle été contrôlée toujours après ses longs mois d'absence ?

Non ! Bien plus facile de s'attaquer aux personnels !!!

FO JUSTICE RÉCLAME que les personnels du CD Le port soit pris en considération.

« Ici Nou lé pas des marmailles l'école »

Le théorème du pistonné : « tout protégé de la Direction plongé dans une entreprise subit une poussée de bas en haut au moins égale au volume d'incompétence déplacé ». Bruno MASURE.

